

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

REDACTION ET ADMINISTRATION
11, place des Cordeliers, 11
LYON



ABONNEMENTS	
PRIX	3 mois 6 mois 1 an
pour Lyon	10 fr. 20 fr. 40 fr.
— le dépt du Rhône	11 22 44
Mors du département	13 25 50
Etranger.	Le port en sus.

AVIS. — L'Administration de la France Républicaine a l'honneur de rappeler que les abonnements doivent être payés d'avance et que les personnes qui ne paient pas sont considérées comme non abonnées.

Les demandes d'abonnement non accompagnées d'un mandat sur la poste sont considérées comme non reçues.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'à partir de l'ouverture de la Chambre, la France Républicaine publiera chaque jour, dans l'édition du matin, sous le titre : **Echos parlementaires**, une correspondance qui donnera le résumé et la physionomie des débats de la veille.

L'auteur, notre ami M. Ch. Quentin est connu de tous, un des courtiers les plus habiles de la chambre des députés.

Le 3 ou le 4 novembre nous commencerons la publication d'un roman du plus grand intérêt, intitulé :

LE DERNIER CRIMINEL

PAR M. FÉRE et Eugène MORET

Celui de nos lecteurs qui connaît le cœur d'un criminel et le juge médecin n'ont besoin que nous fassions l'éloge de l'œuvre de M. Féré.

Un roman suffira de leur dire que ce roman, dont le vrai titre devrait être : **Les crimes et les peines**, est le plus poignant et le plus pathétique des romans de ce genre. Les situations se succèdent et se transforment avec rapidité, et ne laissent pas un seul instant, sans nous imposer un sacrifice à la logique et à la vraisemblance. Tout découle naturellement et en quelque sorte fatalement de la donnée première, pour aboutir au dénouement le plus imprévu et le plus satisfaisant.

Le 28 octobre 1872, le journal la France Républicaine sera imprimé en caractères neufs.

Lyon, 23 Octobre 1872

La question des réformes constitutionnelles est plus que jamais à l'ordre du jour, nous n'en aurons pas s'il nous fallait attendre tous les projets, toutes les combinaisons qui ont cours dans le monde politique.

Qu'il en adviendra, nul ne le sait ; mais la chose paraît certaine, c'est que l'Assemblée, avant de se séparer, voudra voter une nouvelle loi électorale.

Assemblée en a-t-elle le droit ? — Les hésitations pas à répondre non, les comptes bien que les députés de la gauche se prononceraient dans le même sens.

Une objection se présente, et l'avenir national la formule ainsi : « Cette négation

riode électorale, aux règles qui déterminent la validité d'une élection, etc., etc. ; l'autre, de beaucoup la plus importante, fixe les conditions à remplir pour être électeur ; la première touche seulement aux questions de forme, la seconde tranche la question de fond qui sert de base à tout établissement politique.

Ce n'est un mystère pour personne que la droite se sentant irrévocablement condamnée par le suffrage universel songe à amoindrir la puissance de ce redoutable instrument. Elle se propose, sous une foule de prétextes très-ingénieux assurément, de supprimer différentes catégories d'électeurs dont le total se monterait, d'après les évaluations les moins exagérées, à deux millions environ. La vengeance qui est, dit-on, le plaisir des dieux, fut toujours chère aux âmes dévotes, et ce serait une première satisfaction pour les pèlerins d'Anvers et de Lourdes que de priver du droit de vote les malappris auxquels, depuis le 2 juillet, ils doivent tant et de si cruelles déceptions. Ils vont, grâce à une série d'éliminations savamment calculées, ils pourraient encore se bercer du doux espoir d'obtenir un nouveau mandat du corps électoral ainsi mutilé. Nous croyons fort que, même en ce cas, d'autres déceptions leur seraient encore réservées. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Non seulement le suffrage universel est l'expression nécessaire de la souveraineté nationale, mais encore il est la consécration indispensable du principe de l'égalité politique, complément logique de l'égalité civile proclamée et inscrite dans nos codes par la Révolution française.

On ne saurait toucher impunément à ces bases essentielles de notre société moderne, et, si aveugles que nous sachions les incorrigibles du droit divin, il nous paraît impossible qu'ils ne reculent pas le jour où il s'agira de passer ses paroles aux actes et de commettre ce monstrueux attentat.

En outre, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire déjà, l'Assemblée, issue elle-même du suffrage universel, n'y peut toucher, sans porter atteinte au même coup à la légitimité du pouvoir qu'elle exerce. Nier ou amoindrir les droits du mandant, c'est nécessairement détruire l'autorité du mandataire.

Le second n'existe que par le premier. C'est un véritable contrat qui les lie.

Par conséquent, la moindre restriction apportée au suffrage universel impliquerait la déchéance de ses élus ; résultat forcé : l'anarchie, la guerre civile.

La chose, comme on voit, vaut qu'on y réfléchisse.

En revenant sommairement sur un sujet qui comporterait de plus longs développements, nous n'avons pour but que de répondre à quelques-unes des préoccupations du moment. Il y aurait bien d'autres considérations à faire valoir ; mais il suffit de rappeler cette vérité élémentaire que le suffrage universel, c'est-à-dire huit millions de citoyens environ seraient en droit de ne plus reconnaître l'autorité de l'Assemblée dès l'instant où cette Assemblée méconnaîtrait elle-même et son origine et les obligations qui en découlent, pour démontrer l'insanité de toute réforme en ce sens.

Cela ne souffre pas la discussion ; la mutilation du suffrage universel ne saurait faire l'objet d'aucun débat, elle serait simplement une provocation à la révolte, elle légitimerait toutes les violences.

Quant aux modifications portant seulement sur le mode de votation, telles par exemple que la substitution du vote par circonscription au vote par scrutin de liste, nous prétendons encore qu'elles sont hors de la compétence de l'Assemblée, par cette simple raison que ce n'est point au mandataire seul qu'il appartient jamais de modifier les termes du contrat qui le lie au mandant.

Une objection se présente, et l'avenir national la formule ainsi : « Cette négation

de la Corse auquel on s'est effectivement adressé M. Galloni d'Istria, lequel aurait reçu très-froidement les ouvertures qui lui ont été faites et n'aurait nullement paru disposé à abandonner son siège parlementaire.

Nous apprenons, du reste, que ce projet n'aura probablement pas de suite, à cause de l'opposition, d'abord de M. Rouher, qui tient à rester à l'Assemblée le chef du parti bonapartiste, et ensuite de l'ex-empereur lui-même, qui n'a, dans son cousin, qu'une confiance très-médiocre, et lui a fait entendre qu'il aime mieux le voir à Frangins qu'à Versailles.

Pourquoi M. Rameau, maire de Versailles et représentant de Seine-et-Oise, n'a-t-il pas été appelé à déposer dans l'instruction de l'affaire Bazaine ? demande le *Corvair*.

M. Rameau, qui exerçait déjà les fonctions de maire pendant l'occupation prussienne, a recueilli de la bouche même de M. de Bismarck, des renseignements de la plus haute gravité. C'est ainsi que le chancelier prussien, peu de temps avant la reddition de Metz, aurait annoncé que cette ville allait capituler et que le maréchal Bazaine était prêt à traiter sous la seule condition de conserver le commandement de son armée et de se retirer avec elle dans le Midi, tandis que Paris serait abandonné à ses seules forces.

Cette nouvelle fut immédiatement communiquée par M. Rameau à plusieurs membres du Conseil municipal, et elle parut si grave à l'un d'eux, qu'il la consigna dans un *Mémorial* fidèlement tenu de tous les faits de cette époque. On pourrait l'y retrouver à sa date.

Sans doute le général instructeur, M. Rivière, ignore cette circonstance ; mais nous voulons croire qu'il aura hâte de convoquer M. Rameau, dont le témoignage peut combler une importante lacune et confirmer les preuves déjà acquises.

Le patriotisme de l'évêque de Strasbourg

On écrit de Strasbourg, à la date du 22 octobre :

Vous rappelez-vous que certaines feuilles parisiennes, la *Liberté* entre autres, avaient répandu le bruit d'un moment que les populations protestantes d'Alsace se ralliaient à l'Allemagne, et que l'honneur de la patrie française ne se consacrait véritablement que chez les catholiques ? Il serait facile de retourner aujourd'hui cette accusation lancée avec tant de légèreté par quelques hommes ignorants et de mauvaise foi. Ne pourrait-on pas dire, en effet, que le parti catholique vient de capituler dans la personne de son chef, l'évêque de Strasbourg qui, non content de faire le voyage de Baden-Baden pour obtenir une audience de l'empereur d'Allemagne, a eu le triste courage de s'asseoir à la table impériale et de triquer habilement avec le lieutenant d'Alsace.

« Ah ! si nous voulions imiter la tactique de certains gens, qui prétendaient rendre le parti protestant tout entier solidaire de la trahison de quelques orthodoxes, comme l'occasion serait belle de jeter l'anathème sur tous les catholiques d'Alsace, sous prétexte que leur évêque a commis un acte prouvant chez lui l'absence la plus complète, je ne dirai pas seulement de patriotisme, mais de tout sentiment d'honneur et de dignité ! Combien trouveriez-vous de ces gens d'honneur, même des dernières classes de la société, qui aujourd'hui se consacraient à festoyer en compagnie de sa majesté Guillaume ? Le crime de l'évêque — car je ne trouve pas d'autre mot pour qualifier sa conduite — le crime de l'évêque est donc bien grand. Mais doit-on en faire révéler la honte sur tous ceux qui partagent les croyances religieuses de Mgr André-Haess ?

« Ce serait folie que de le soutenir ; et il me sera d'autant plus facile d'être impartial dans ce débat, que je ne suis ni catholique, ni protestant, ni israélite. Ce qui est vrai, c'est qu'ici, comme partout, le haut clergé ne connaît pas d'autre patrie que Rome, et ne cherche pas d'autre intérêt que l'intérêt de sa... boutique.

Heureux princes qui arrivent, par droit de naissance, aux plus hauts grades militaires, comme Jérôme Napoléon et comme le duc d'Aumale, si rapidement créés généraux, M. le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, vient d'être nommé maréchal de camp. Jusqu'à présent le prince de Galles s'est surtout distingué à Paris et à Londres par de joyeuses aventures, il va devenir maintenant un grand capitaine.

On comprend encore la conduite du gouvernement anglais qui est un gouvernement monarchique, mais comment expliquer que, sous un gouvernement républicain, M. le duc d'Aumale puisse figurer dans le conseil des généraux, au mépris de toutes nos lois militaires ?

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

— L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

— Mais qu'y a-t-il, enfin ? demanda encore M. de Thun avec un sourire où perçait une certaine malice.

— Il y a, riposta mon maître en froissant le parchemin d'un air humilié, il y a ce que cet horoscope est double, c'est-à-dire qu'il annonce deux destinées différentes, distinctes, opposées, se démentant l'une par l'autre !... Le comte poussa un cri.

— Or, poursuivit Paracelse, le cas ne doit se présenter qu'à la naissance de deux jumeaux, et comme vous n'avez qu'un enfant...

— Par la sainte croix ! interrompit le comte en frappant dans ses mains avec admiration, voilà de quoi confondre l'esprit le plus incrédule ! Non, mon cher docteur, non, le ciel ne vous a pas trompé ; non, votre science n'est pas une science vaine, c'est une science merveilleuse, presque divine.

— Que voulez-vous dire ?

— Tout à l'heure, après vous avoir quitté, reprit M. de Thun, j'étais retourné au chevet de la comtesse. Elle reposait, et j'étais seul auprès d'elle. Soudain elle éprouva de nouvelles douleurs, et, à ma grande stupefaction, à ma grande joie, elle mit au monde un second fils.

Mon maître se leva, triste et assombri. Le gentilhomme, au contraire, contenait difficilement son allégresse.

« Et maintenant, s'écria-t-il, puisque grâce à ce double horoscope, vous pouvez lire couramment dans l'avenir de mes deux héritiers, ouvrez la bouche, docteur, et prononcez l'oracle !

Paracelse se promenait à pas saccadés.

— Comte, comte ! murmura-t-il, ordonnez-moi plutôt de me taire !

M. de Thun devint pâle.

— Ah ! fit-il d'une voix altérée, craignez-vous que cet avenir ne soit point selon mes espérances ?

— L'avenir n'est jamais comme on l'a es-

de la Corse auquel on s'est effectivement adressé M. Galloni d'Istria, lequel aurait reçu très-froidement les ouvertures qui lui ont été faites et n'aurait nullement paru disposé à abandonner son siège parlementaire.

Nous apprenons, du reste, que ce projet n'aura probablement pas de suite, à cause de l'opposition, d'abord de M. Rouher, qui tient à rester à l'Assemblée le chef du parti bonapartiste, et ensuite de l'ex-empereur lui-même, qui n'a, dans son cousin, qu'une confiance très-médiocre, et lui a fait entendre qu'il aime mieux le voir à Frangins qu'à Versailles.

Pourquoi M. Rameau, maire de Versailles et représentant de Seine-et-Oise, n'a-t-il pas été appelé à déposer dans l'instruction de l'affaire Bazaine ? demande le *Corvair*.

M. Rameau, qui exerçait déjà les fonctions de maire pendant l'occupation prussienne, a recueilli de la bouche même de M. de Bismarck, des renseignements de la plus haute gravité. C'est ainsi que le chancelier prussien, peu de temps avant la reddition de Metz, aurait annoncé que cette ville allait capituler et que le maréchal Bazaine était prêt à traiter sous la seule condition de conserver le commandement de son armée et de se retirer avec elle dans le Midi, tandis que Paris serait abandonné à ses seules forces.

Cette nouvelle fut immédiatement communiquée par M. Rameau à plusieurs membres du Conseil municipal, et elle parut si grave à l'un d'eux, qu'il la consigna dans un *Mémorial* fidèlement tenu de tous les faits de cette époque. On pourrait l'y retrouver à sa date.

Sans doute le général instructeur, M. Rivière, ignore cette circonstance ; mais nous voulons croire qu'il aura hâte de convoquer M. Rameau, dont le témoignage peut combler une importante lacune et confirmer les preuves déjà acquises.

Le patriotisme de l'évêque de Strasbourg

On écrit de Strasbourg, à la date du 22 octobre :

Vous rappelez-vous que certaines feuilles parisiennes, la *Liberté* entre autres, avaient répandu le bruit d'un moment que les populations protestantes d'Alsace se ralliaient à l'Allemagne, et que l'honneur de la patrie française ne se consacrait véritablement que chez les catholiques ? Il serait facile de retourner aujourd'hui cette accusation lancée avec tant de légèreté par quelques hommes ignorants et de mauvaise foi. Ne pourrait-on pas dire, en effet, que le parti catholique vient de capituler dans la personne de son chef, l'évêque de Strasbourg qui, non content de faire le voyage de Baden-Baden pour obtenir une audience de l'empereur d'Allemagne, a eu le triste courage de s'asseoir à la table impériale et de triquer habilement avec le lieutenant d'Alsace.

« Ah ! si nous voulions imiter la tactique de certains gens, qui prétendaient rendre le parti protestant tout entier solidaire de la trahison de quelques orthodoxes, comme l'occasion serait belle de jeter l'anathème sur tous les catholiques d'Alsace, sous prétexte que leur évêque a commis un acte prouvant chez lui l'absence la plus complète, je ne dirai pas seulement de patriotisme, mais de tout sentiment d'honneur et de dignité ! Combien trouveriez-vous de ces gens d'honneur, même des dernières classes de la société, qui aujourd'hui se consacraient à festoyer en compagnie de sa majesté Guillaume ? Le crime de l'évêque — car je ne trouve pas d'autre mot pour qualifier sa conduite — le crime de l'évêque est donc bien grand. Mais doit-on en faire révéler la honte sur tous ceux qui partagent les croyances religieuses de Mgr André-Haess ?

« Ce serait folie que de le soutenir ; et il me sera d'autant plus facile d'être impartial dans ce débat, que je ne suis ni catholique, ni protestant, ni israélite. Ce qui est vrai, c'est qu'ici, comme partout, le haut clergé ne connaît pas d'autre patrie que Rome, et ne cherche pas d'autre intérêt que l'intérêt de sa... boutique.

Heureux princes qui arrivent, par droit de naissance, aux plus hauts grades militaires, comme Jérôme Napoléon et comme le duc d'Aumale, si rapidement créés généraux, M. le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, vient d'être nommé maréchal de camp. Jusqu'à présent le prince de Galles s'est surtout distingué à Paris et à Londres par de joyeuses aventures, il va devenir maintenant un grand capitaine.

On comprend encore la conduite du gouvernement anglais qui est un gouvernement monarchique, mais comment expliquer que, sous un gouvernement républicain, M. le duc d'Aumale puisse figurer dans le conseil des généraux, au mépris de toutes nos lois militaires ?

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

« Bien !... murmura-t-il. Je m'aperçois à votre physionomie que vous avez deviné pourquoi je vous raconte ces choses.

Le jeune homme, horriblement pâle, balbutia :

— Ainsi, de ces deux frères, de ces deux jumeaux, nés à une demi-heure d'intervalle, l'un était le comte Godofroy et l'autre...

« L'autre, c'était vous.

Florestan le savait déjà. Il l'avait pressenti, comme à la lueur d'un éclair, à la minute même où Brindoe avait parlé de ce deuxième enfant survenu inopinément à la lumière. Néanmoins, une secousse violente ébranla tout son corps.

« Il abaissa ses paupières. Le sang l'ébouillait. Un monde de réflexions et de pensées emplissait son cerveau à la fois éclatant ; un torrent de questions se pressait sur ses lèvres.

Mais, d'un geste impatient, Brindoe lui commanda le silence.

— Un mot seulement, supplia le vicomte.

— Un mot, soit.

— De mon frère ou de moi, lequel est apparu au jour le premier ?

— Votre frère.

Florestan respira plus à l'aise.

— Donc, reprit-il, Godofroy est ce fils aîné que désignait la prédiction de Paracelse ?

— Non.

— Comment, non ?

— D'après l'avis des juriconsultes et des médecins, l'aîné de deux jumeaux est celui qui sort le second du sein de sa mère... Mais alors, s'écria Florestan...

— Hétons-nous ! hétons-nous !... interrompit le vieillard d'une voix halétante. Ne me fatiguez pas par des exclamations inutiles ; ne m'empêchez pas par des interrogations vaines... Ce qui reste de vie or moi s'écoulera goutte à goutte, et je suis loin d'avoir tout dit... Si vous

de la Corse auquel on s'est effectivement adressé M. Galloni d'Istria, lequel aurait reçu très-froidement les ouvertures qui lui ont été faites et n'aurait nullement paru disposé à abandonner son siège parlementaire.

Nous apprenons, du reste, que ce projet n'aura probablement pas de suite, à cause de l'opposition, d'abord de M. Rouher, qui tient à rester à l'Assemblée le chef du parti bonapartiste, et ensuite de l'ex-empereur lui-même, qui n'a, dans son cousin, qu'une confiance très-médiocre, et lui a fait entendre qu'il aime mieux le voir à Frangins qu'à Versailles.

Pourquoi M. Rameau, maire de Versailles et représentant de Seine-et-Oise, n'a-t-il pas été appelé à déposer dans l'instruction de l'affaire Bazaine ? demande le *Corvair*.

M. Rameau, qui exerçait déjà les fonctions de maire pendant l'occupation prussienne, a recueilli de la bouche même de M. de Bismarck, des renseignements de la plus haute gravité. C'est ainsi que le chancelier prussien, peu de temps avant la reddition de Metz, aurait annoncé que cette ville allait capituler et que le maréchal Bazaine était prêt à traiter sous la seule condition de conserver le commandement de son armée et de se retirer avec elle dans le Midi, tandis que Paris serait abandonné à ses seules forces.

Cette nouvelle fut immédiatement communiquée par M. Rameau à plusieurs membres du Conseil municipal, et elle parut si grave à l'un d'eux, qu'il la consigna dans un *Mémorial* fidèlement tenu de tous les faits de cette époque. On pourrait l'y retrouver à sa date.

Sans doute le général instructeur, M. Rivière, ignore cette circonstance ; mais nous voulons croire qu'il aura hâte de convoquer M. Rameau, dont le témoignage peut combler une importante lacune et confirmer les preuves déjà acquises.

Le patriotisme de l'évêque de Strasbourg

On écrit de Strasbourg, à la date du 22 octobre :

Vous rappelez-vous que certaines feuilles parisiennes, la *Liberté* entre autres, avaient répandu le bruit d'un moment que les populations protestantes d'Alsace se ralliaient à l'Allemagne, et que l'honneur de la patrie française ne se consacrait véritablement que chez les catholiques ? Il serait facile de retourner aujourd'hui cette accusation lancée avec tant de légèreté par quelques hommes ignorants et de mauvaise foi. Ne pourrait-on pas dire, en effet, que le parti catholique vient de capituler dans la personne de son chef, l'évêque de Strasbourg qui, non content de faire le voyage de Baden-Baden pour obtenir une audience de l'empereur d'Allemagne, a eu le triste courage de s'asseoir à la table impériale et de triquer habilement avec le lieutenant d'Alsace.

Les Femmes savantes : Les Femmes, en effet, sont-elles des servantes... Les Femmes savantes, en effet, sont-elles des servantes...

LETTRES STÉPHANOISES : On me communique une lettre d'Alger, d'après laquelle M. Crémieux aurait été élu par 5,400 suffrages...

M. Ducros, notre préfet bien aimé n'a fait que toucher à la préfecture depuis son retour...

Paris-Journal publie au sujet de ce voyage une lettre que reproduit en tête de sa chronique le Memorial de ce jour...

Le correspondant de Paris Journal, nous fait féliciter en vérité, et la panique nous gagne...

Un journal rapporte le fait suivant : Le parquet de Lorient a fait une descente à Belle-Ile...

Une association religieuse portant le nom d'Association de N.-D. de Salut organise en ce moment une neuvaïne de réparations...

Des prières pour préparer le succès d'autres prières, cela ressemble diablement aux doubles-semelles que l'on pose pour protéger les semelles...

Une simple observation : On pourrait-ou pas — puisqu'on est aux précautions — organiser une contre-neuvaïne destinée à préparer le succès de la suivante...

mes appelés à subir de nouvelles violences. M. Ducros est parti ce matin même pour l'arrondissement de Roanne.

Le 28 octobre 1795, il y a aujourd'hui soixante-dix-sept ans, la Convention nationale se séparait pour faire place à la Constitution directoriale.

Les derniers actes de la Convention furent des actes de déchéance. Le jour de sa clôture elle décréta l'abolition de la peine de mort...

Quoi qu'ils prétendent, ils ne l'ont ni administré, ni même confessé. M. le curé de Saint-Etienne-du-Mont a vainement tenté d'amener l'illustre malade à faire profession de foi de croyant.

Le curé. — Ce qui n'empêche pas Dieu de l'habiter. Le savant. — Qu'en sais-je ? (Ici une suppression.)

Le curé. — Il faut savoir ignorer et croire ce qu'on enseigne la foi chrétienne. Il y a eu des hommes d'un très-grand esprit qui ont été des saints.

Un dernier détail bien curieux aussi : On a mis dans la bière de l'illustre savant le gros chapelet de Lourdes, une médaille de la vierge de Lourdes, un scapulaire et une autre médaille que Mme Rattazi (elle était venue le voir la veille de son départ avec l'exécuteur Duruflé), lui avait suspendue au col.

Une association religieuse portant le nom d'Association de N.-D. de Salut organise en ce moment une neuvaïne de réparations et de prières pour préparer le succès des prières publiques votées par l'Assemblée nationale.

Des prières pour préparer le succès d'autres prières, cela ressemble diablement aux doubles-semelles que l'on pose pour protéger les semelles.

Une simple observation : On pourrait-ou pas — puisqu'on est aux précautions — organiser une contre-neuvaïne destinée à préparer le succès de la suivante...

CHRONIQUE RÉGIONALE : LYON ET LE RHONE

La Décentralisation déclare dans son numéro d'hier qu'elle aurait pu refuser d'insérer ma première réponse, à cause de sa longueur.

Toutes les fois qu'il prendra fantaisie de nous attaquer personnellement, nous la forcerons d'insérer nos réponses dans ses propres colonnes.

Nous avons annoncé la nomination de M. Cuniac, président du tribunal de première instance de Lyon, aux fonctions de premier président près la cour d'Alger.

Une bonne nouvelle pour la cause de l'enseignement libre et laïque. On nous annonce l'ouverture d'une nouvelle école, au Mont-Sauvage, pour les quartiers réunis des 1^{er} et 2^{es} arrondissements.

Nous n'entendons pas insinuer que M. Cuniac obéissait à d'autres inspirations que celles de sa conscience; mais il avait la conscience bonapartiste et ciceronienne.

Nous ne devons à l'indiscrétion d'un vaillant l'un des propriétaires des cercles qui ont été supprimés, le texte même de l'arrêté préfectoral en a été prononcé la fermeture.

Un vaillant organe du parti qui nous est cher, la France républicaine, vient d'être assigné pour la prochaine session des assises, à la requête de M. Perrussel, directeur du Courrier de Lyon, à propos de révélations que notre confrère a publiées sur le rôle odieux joué à la préfecture par M. Perrussel, alors qu'il y était chef de bureau.

Julie Fallatieux, femme Méraud, a déjà quitté deux fois son mari; mais malgré ces absences prolongées et répétées, elle entend perdre aucun de ses droits et surveiller la conduite de son seigneur et maître.

Le pauvre jeune fille, tout interdite, se mit à pleurer, et les gardes urbains emmenèrent au poste la vindicative Mme Méraud.

La fortune lui sourit. Les appartements du cercle où, dans le principe, les meubles étaient clair semés, variés, variés en garniture, se meublèrent avec un certain luxe.

On continue à lire, rue Saint-Jean, au palais de justice, l'inscription suivante que nous avons déjà signalée : COUR IMPÉRIALE, ASSISTANCE JUDICIAIRE, Conseil gratuit.

Rue Saint-Joseph, il existe un pensionnat fort religieusement tenu; il y en a tant, que personne ne reconnaît la maison que nous voulons désigner.

Les études y sont fortes, solides, basées sur ces lois immuables et inébranlables qui ont servi à la confection des plus fortes têtes de la légitimité.

Notre ami se rappelle, non sans un malin plaisir, le temps où le directeur du susdit pensionnat le saluait humblement, et lui demandait, avec un intérêt fort marqué pour être sincère, des nouvelles de sa santé.

« C'est son droit. Mais qu'elle nous permette de rire un peu de son argument final, l'argument du lapin. — La plupart des frères des écoles chrétiennes de notre ville, dit la Décentralisation, sont dans la même condition, et nous savons même le supérieur de telle maison qui a été obligé, avant-hier, de retourner à son poste à cause de ce retard. »

« Quelque scène de maternité mystérieuse a probablement donné lieu à l'abandon de ce pauvre petit être. — En êtes-vous bien sûr? — Il est vrai qu'un peu plus loin le même journal ajoute : « Calino fait souche à Lyon... » Dont acte.

Nous lions ce qui suit dans l'Alliance républicaine de Saône-et-Loire : Un vaillant organe du parti qui nous est cher, la France républicaine, vient d'être assigné pour la prochaine session des assises, à la requête de M. Perrussel, directeur du Courrier de Lyon, à propos de révélations que notre confrère a publiées sur le rôle odieux joué à la préfecture par M. Perrussel, alors qu'il y était chef de bureau.

« Infirmes ! lui cria-t-elle en s'avancant vers lui pâle et menaçante, éars maudits, odieux assassins ! Ce n'était point assez d'avoir déshonoré une femme, de l'avoir lâchement abandonnée, il vous fallait encore tuer son enfant, assassiner votre fils ! »

« Et de tels crimes resteraient impunis ! Le plus monstrueux des forfaits vous laisserait impuissant homme ! Non, non, misérable bourreau, tu périras par la main de ta victime ! »

En montant sur une voiture qui venait de se mettre en marche, M. Moretoux, employé d'octroi, a fait une chute si malheureuse que la roue lui a passé sur les deux jambes. Aucun membre n'est cassé, mais les contusions sont très-graves.

Depuis les nouveaux impôts, la contenance a redoublé d'activité. Elle ne s'exerce pas rien qu'aux frontières du pays. Elle a ses adeptes aux portes même de Lyon.

Par suite du retard apporté dans la distribution des récomptes aux exposants, l'assemblée-générale des actionnaires, qui devait avoir lieu le 31 octobre, est définitivement fixée au 5 novembre, à dix heures du matin, dans la salle des conférences au palais de l'Exposition.

Le citoyen Tony Loup, relié du 47^o bataillon de la garde nationale, a été nommé produit d'une collecte à l'enterrement du citoyen Diérick.

« Nos lecteurs ne trouveront peut-être pas inutile de connaître les changements proposés dans les noms des rues, quais et places, par le Conseil municipal. Les anciennes dénominations seront remplacées comme suit : Place de la Visitation, place Belfort. Rue St-Vincent-de-Paul, rue Belfort. Rue du Cardinal-Fesch, rue Pierre-Dupont. Place du Consulat, place de l'Helvétie. Rue du Consulat, rue de l'Helvétie. Quai du Prince-Impérial, quai de l'Ecole-de-Médecine. Montée Bonaparte, montée de la Croix-Rouge. Rue Bourbon, rue Perrache. Montée des Carmes-Déchaussées, montée de l'Observatoire. Rue G.-J. Bonnet, rue des Tisseurs. Rue Royale, rue du Rhône. Rue Monsieur, rue d'Alsace. Rue Madame, rue de Lorraine. Rue Ney, rue Charrais. Rue Ornano, rue Châteaudun. Place des Pénitents-de-la-Croix, place des Pénitents. Rue de la Reine, rue de la Concorde. Montée Saint-Barthélemy, rue de l'Antiquaille. Rue Transversale, rue Fulton. Rue Victor-Arnaud, rue Olivier-de-Serres. Quai de l'Archevêque, quai du Palais de Justice (du pont de Pierre au Pont Tilsitt). Quai Pierre Scize, quai de l'Ecole vétérinaire (du pont de pierre au Pont de Serin). Quai Fulchiron, quai de l'Ouest (du pont Tilsitt au pont du Midi). Quai St-Antoine, quai St-Antoine (du pont de Pierre au pont Tilsitt). Quai Tilsitt, quai d'Ainay (du pont Tilsitt au pont du Midi). Quai St-Vincent, quai de la Manutention (de la passerelle St-Vincent au pont de Serin). Quai de Serin, quai de Serin (du pont de ce nom à la limite de la commune). Quai Jayr, quai de Vaise (du pont de Serin à la gare d'Eau). Quai St-Claire, quai des Alpes (du pont St-Claire au pont Morand). Quai de Roiz, quai du Lycée (du pont Morand au pont Lafayette). Rue du Pont de la Gare, rue Papin. Rue de Précy, rue Condorcet. Place Reichstadt, place Valmy. Rue des Martyrs, rue Franklin. Grande-Rue-Longue, rue Pléney. Petite-Rue-Longue, rue Roland. Rue sans nom (tendant de la rue St-Cyr à la rue de Bourgogne), rue Saguin. Rue sans nom (tendant de la place de la Pyramide au chemin de fer de la Brevenne), rue de la Brevenne. Rue Duhamel, rue Nicot. Rue Henry IV, rue Gutenberg. Place Henry IV, place Estienne. Rue des Moines, rue Thimonnier. Cours Bourbon, cours de la Paix. Rue du Centre, rue Dollet. Rue Begeaud, en deux parties : 1^o Rue Hoche jusqu'à l'Eglise, et la suite rue Marceau. Rue du Bon-Pasteur, rue Masson. Rue St-Polycarpe, rue Rozier. Rue Bodin, rue Baudin. Sans prendre cette question sur un ton tragique, comme l'ont fait la plupart de nos confrères, nous croyons qu'il serait préjudiciable aux intérêts du commerce de créer, d'un seul coup, une semblable perturbation. Ce n'est, d'ailleurs, qu'une proposition. La mesure ne sera probablement pas adoptée. En attendant, il est très-utile que l'opinion publique soit consultée et qu'elle se prononce.

ENTERREMENT CIVIL : Les amis et connaissances de la famille Allard sont priés d'assister à l'enterrement de la citoyenne Benoite CHATARD, veuve ALLARD. Le convoi partira de l'Hospice de la Charité, le 28 octobre, à 1 heure, pour se rendre directement au cimetière de la Croix-Rouge.

Bulletin commercial : Havre, 28 octobre. Colons : Louisiane, bas 116; très-ordinaire, 126; ordinaire, 132. Géorgie, bas 114; très-ordinaire, 120; ordinaire, 125. Ombra ancien, 87 à 94. Ombra nouveau, très-ordinaire, 83 à 84. Liverpool, 26 octobre. Colons : Ventes, 12,000 balles. Résumés, 28 octobre. Esprits : 3/6 disponible, cours fixé à 74. Cette, 75. Béziers, 75. Novembre et décembre, 75. 4 premiers mois, 76. 3/6 Marc, 55.

DÉPÊCHES : DÉPÊCHES DE CE MATIN, Paris, 27 octobre, 6 h. 10. Election municipale du quartier des Halles : Lamouroux élu 2,842 voix, Poignet 1,846. ESPAGNE : Le bureau du Congrès autorisé la lecture d'une proposition de mettre en accusation le ministre Sagasta. Cette proposition sera discutée lundi.

Le Journal de Rome dit que Culliel voulait obtenir du pape une démarche en faveur du clergé de Galvey, qui est présentement poursuivi. Le pape, qui blâme constamment les excès du radicalisme laïque ou clérical irlandais, écarte péremptoirement la proposition Culliel. Il lui dit : Je remarque à regret que le clergé irlandais obéit à mes instructions quand il y trouve son compte, mais désobéit très-volontiers quand il faut faire quelques sacrifices à ses passions.

Arrêté du gouvernement imposant par l'arrêté, à tous les bâtiments publics, allant à Memel.

FAITS DIVERS : UN ABANDON CHÉRIEMENT FÉLIX. M. Edmond F... était un ancien capitaine de cavalerie, pensionné par l'Etat, qu'une position très-lucrative de gérant dans une usine des environs de Bruxelles, avait, il y a quatre ou cinq ans, éloigné de son pays natal, la ville de Château-Chinon. En 1842, à l'âge de vingt-quatre ans, étant en garnison à Lille, Edmond F..., alors sous-lieutenant dans un régiment de dragons, avait détourné la fille d'un honorable marchand coutelier, qui dut bientôt fuir la maison paternelle, pour cacher son état de grossesse, son misérable séducteur l'ayant dès lors abandonnée. Depuis cette époque, nul ne la revit jamais.

La semaine dernière, dans une brasserie des mieux hantées de la capitale belge, M. Edmond F... prit fait et cause pour un de ses amis qu'un jeune officier de carabiniers venait d'insulter, à la suite d'une partie de tric-trac fort disputé, et le provoqua. Un duel au pistolet eut lieu le lendemain, et M. Edmond F... tua son adversaire en lui joignant une balle en pleine poitrine. C'était vendredi matin.

L'ancien capitaine de dragons rentra chez lui désolé et pensa de suite à rentrer en France. Dimanche donc, après avoir pris toutes ses dispositions et terminé ses affaires, il bouclait sa valise, lorsque une femme, en deuil se présenta brusquement à sa porte. Elle avait l'air très-agité, son visage était couvert d'un voile épais, tout son corps frémissait. M. Edmond F... un peu surpris et presque inquiet, la reçut dans son salon. Aussitôt et avant qu'il lui eût adressé la parole, l'inconnue se découvrit par un mouvement fébrile, convulsif, et dirigea sur lui des yeux pleins de colère et de larmes. « Cette vue, l'ancien capitaine fit un pas en arrière en jetant un cri d'étonnement. Dans cette femme en pleurs et toute vêtue de noir, dont les traits étaient fétus et les cheveux presque entièrement blancs, il venait de reconnaître sa victime d'autrefois, la fille du coutelier ! »

« Et de tels crimes resteraient impunis ! Le plus monstrueux des forfaits vous laisserait impuissant homme ! Non, non, misérable bourreau, tu périras par la main de ta victime ! »

« Et de tels crimes resteraient impunis ! Le plus monstrueux des forfaits vous laisserait impuissant homme ! Non, non, misérable bourreau, tu périras par la main de ta victime ! »

THEATRES
Grand Théâtre
Théâtre du Gymnase
Palais de l'Alcazar - Cirque CLOTTI

CHEMINS DE FER
DEPARTS DES TRAINS
PERRACHE
Ligne de Paris par la Bourgogne
Ligne de Paris par le Bourbonnais

Ligne de Genève.
Ligne de Besançon
Ligne de Bourg par les Dombes
TROISIEME ANNEE
ALMANACH DU PERE GERARD

AUX RESTAURATEURS DE LYON
La Société de prévoyance des restaurateurs de la ville de Lyon, fondée le 1er septembre 1872...

DEUX PASSAGES
36, rue et place de Lyon, 38
EXPOSITION GENERALE
TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS
Par décret du 23 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé...

UN COMMERCE
à céder
Pharmacie
A CÉDER
A L'INDUSTRIE

PHARMACIE
A CÉDER
A L'INDUSTRIE
Névrologie et Migraines.
PILULES DE FAMILLE

BRASSERIE ALSACIENNE
EHRHARDT FRÈRES
Schiltgheim-Strasbourg
Bureau de la succursale de Lyon, 1, place de l'Ancienne-Douane

AGENCE DE PUBLICITÉ
J. MALIGNON
LYON - 14, rue Tupin, 14 - LYON
AFFICHAGE GÉNÉRAL

MIXTURE BERTRAND POUR INJECTIONS
Remède supérieur, connu depuis 25 ans.
chez l'inventeur, Pharmacie générale, place Bellecour, 21, Succursale à Paris, rue Myrrha, 63.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
ALLEZ AU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ACHAT
8, Rue de la Préfecture, à l'entresol

TENIFUGE VEZU
DES TENIAS OU VERS SOLITAIRES
REPLACEMENTS MILITAIRES
MAISONS RÉUNIES
PELLETOT et GRANGE

TOUTES LES MALADIES DE POITRINE SONT GUÉRISSEBLES
par l'emploi de la FARENE MEXICAINE

UN COMMERCE
à céder
Pharmacie
A CÉDER
A L'INDUSTRIE

PHARMACIE
A CÉDER
A L'INDUSTRIE
Névrologie et Migraines.
PILULES DE FAMILLE

BRASSERIE ALSACIENNE
EHRHARDT FRÈRES
Schiltgheim-Strasbourg
Bureau de la succursale de Lyon, 1, place de l'Ancienne-Douane

AGENCE DE PUBLICITÉ
J. MALIGNON
LYON - 14, rue Tupin, 14 - LYON
AFFICHAGE GÉNÉRAL

MIXTURE BERTRAND POUR INJECTIONS
Remède supérieur, connu depuis 25 ans.
chez l'inventeur, Pharmacie générale, place Bellecour, 21, Succursale à Paris, rue Myrrha, 63.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
ALLEZ AU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ACHAT
8, Rue de la Préfecture, à l'entresol

TENIFUGE VEZU
DES TENIAS OU VERS SOLITAIRES
REPLACEMENTS MILITAIRES
MAISONS RÉUNIES
PELLETOT et GRANGE

F.-V. RASPAIL. - REFORMES SOCIALES
RELATION DE LA GUERRE EN NORMANDIE 1870-1871
Par XAVIER RASPAIL
EX-AIDE MAJOR AU 1er RÉGIMENT DES ÉCLAIREURS DE LA SEINE

AVIS
LES DENTIFRICES LAOZE
dont l'usage est universel, sont les seuls qui ne nuisent pas à l'émail des dents.

AVIS
LES DENTIFRICES LAOZE
dont l'usage est universel, sont les seuls qui ne nuisent pas à l'émail des dents.

AVIS
LES DENTIFRICES LAOZE
dont l'usage est universel, sont les seuls qui ne nuisent pas à l'émail des dents.

AVIS
LES DENTIFRICES LAOZE
dont l'usage est universel, sont les seuls qui ne nuisent pas à l'émail des dents.

AVIS
LES DENTIFRICES LAOZE
dont l'usage est universel, sont les seuls qui ne nuisent pas à l'émail des dents.

Table of Bourse de Paris (Bourse de Paris) with columns for Dern. rev., Cours, Précéd. clôture, Hauss., Baisse, and various financial data.

Table of Bourse de Lyon (Bourse de Lyon) with columns for Dern. rev., Cours, Précéd. clôture, Hauss., Baisse, and various financial data.

Table of Bourse de Lyon (Bourse de Lyon) with columns for Dern. rev., Cours, Précéd. clôture, Hauss., Baisse, and various financial data.